Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 062-216202713-20261007-DEL2026_45-DE

COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU Mercredi 07 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept du mois d'octobre à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de Dohem, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M DAMBRUNE David, Maire de Dohem, dûment convoqués le 29 septembre 2026.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Frédéric LELEU, Anthony GOMEL, Justine HILMOINE, Philippe CARLIER, Noémie DELATTRE, Fabienne DILLY, Jacky FACON, Emilie HUGOT, Leslie FOUACHE , Auxence Garache (arrivé à 19h10 ne prend pas part à la 1er délibération)

Était excusé(e) : Doriane Delhez donne pouvoir à David Dambrune, Joseph Carlier

Secrétaire de séance : Philippe Carlier

Assistait également : Angélique BROUSSART

PRÉSENT : 14 POUR : 12+1 par procuration CONTRE : 0 ABSTENTION :1

Délibération n°45/2026 : attribution chèque happy kdo

Chaque année, la commune offre un bon « HAPPY KDO » à chaque salarié à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Monsieur le Maire rappelle le montant de l'année dernière qui était de 50€ par agent.

Le conseil municipal décide d'allouer la somme de 50€ par agent et autorise le Maire à signer les documents relatifs à la commande.

La somme sera inscrite à l'imputation 6232.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Madame la Sous-préfète pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 13/10/2026
et publication le 13/10/2026

Dohem, le 08/10/2026

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

David DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE DOHEM 62380